

Département : LOZERE

Commune : PONT DE MONTVERT

Monument : Pont du XVII^e siècle et sa tour à péage.

DESCRIPTION

Le Pont situé à quelques Kms des sources du Tarn, au pied du Mont Lozère à environ 800m d'altitude, se développe sur les deux rives de cette rivière.

Ce monument comporte une grande arche à double arceau enjambant la rivière du Tarn, arche agrémentée d'une haute tour d'angle, cette tour servait autrefois de bureau de péage pour le passage des troupeaux transhumants.

Département : LOZERE

Commune : LE PONT DE MONTVERT

Monument : Pont du XVII^e siècle et sa tour à péage.

HISTORIQUE

D'après le dictionnaire Bourret et le chroniqueur Prouzet le Pont de Montvert aurait été fondé par une colonie d'Albigeois du commencement au XIII^e siècle.

Elle eut beaucoup à souffrir, comme toutes les vieilles cités lozériennes, pendant le Moyen-Age et les guerres de religion, mais surtout au début du XVIII^e, à partir de 1702, date à laquelle l'Abbé du Cheylala fut assassiné par les protestants, à partir de ce moment la guerre dite "des camisards" se déchaîna à travers la région à laquelle commandait le Pont de Montvert, elle ne devait finir qu'en 1711.

La commune du Pont de Montvert fut constituée en 1790, par l'union volontaire des paroisses de Frugères et de Grizac.

Le Pont situé à quelques kilomètres des sources du Tarn au pied des Monts Lozère à environ 800m d'altitude, fut ordonné par le ministre Sully.

Département : LOZERE

Commune : PONT DE MONT VERT

Monument : Pont de Montvert.

BIBLIOGRAPHIE

- B.N. 8° LK² 5559 Pont de Montvert. (Bulletin de la
Sté d'agriculture, industrie, sciences
et arts de la Lozère)..... 1909-14
tome II
- B.N. 8° LK⁷ 45302 Le Pont de Montvert.
Le Guide du Touriste et de l'estivant.
- RN. S 17239 Le Pont de Montvert.
Revue du Gévaudan..... 1957
p. 132
- " " Revue du gévaudan..... 1958

Dossier M.H.

Département : LOZERE

Commune : POPLDCU (Le,

Monument : Eglise

BIBLIOGRAPHIE :

S.A. K III (48)²

Répertoire archéologique du département
de la Lozère, périodes wisigothique,
carolingienne et romane..... 1945
Mende. G. Pauc. p. 49

B.N. S 17239

Revue du Gévaudan..... 1957
p. 228

Dossier M.H.

Rapport J.P. Paquet (Architecte en chef).

" M. Hyvert (délégué)

Département LOZERE Commune LE POMPIDOU
Arrondissement FLORAC Canton BARRE

Monument Ancienne Eglise Saint-Flour

Situation exacte Au cimetière, à 1 Km au Nord du village.

Propriétaire Commune

Adresse

Profession

Nature de la protection proposée Inscription à l' Inventaire Supplémentaire
des Monuments Historiques

Etendue Ensemble de l' édifice.

Epoques de construction Nef, sanctuaire et voûtes: XII^e;
une chapelle: XV^e; - deux chapelles du XVI^e.

Etat de conservation Murs et voûtes en assez bon état; quelques fissures anciennes,
mais pas de bombement ni de tassements.
Couverture (lauzes) en très mauvais état.

Réparations à prévoir d'urgence Couverture à reprendre entièrement.

Estimation globale de ces réparations Environ un million.

Crédit d'entretien nécessaire Edifice désaffecté, servant d' abri à fourrage.

Le propriétaire consentirait-il au classement ?

Renseignements bibliographiques 1) Arch. dép. Lozère, G-474. - 2) Ibid., G-2224. -
3) Ibid., G-2009. - 4) Ibid., G-475. - 5) Ibid., B-418. - 6) Ibid., F-650. -
7) Ibid., F-547. - 8) Ibid., F-573. - 9) Arch. dép. Hérault, B-3925. - 10) "Causses et
Cévennes", 1912, fasc.I, Le Pompidou, notice à l' usage des touristes (Bibl. Montpellier,
cote 99852). - 10) Joanne, Géographie de la France, Lozère, p.64. - 11) Saint-Allais,
Nobiliaire, t.X, p.226 (Grimoard). - 12) Raymond Daucet, "les Eglises de la Lozère", mss,
aux Archives Départementales de la Lozère.

Documents graphiques et photographiques connus Néant.

Matériaux de construction

Calcaire du pays.

Historique La présence des armoiries du pape Urbain V, à la clef et à un chapiteau d'une chapelle de cette église, a accrédité l' opinion (10) que cette partie de la construction datait de l'épiscopat de Grimoard (1360-1368); mais le style de cette chapelle ne peut correspondre qu'à une époque beaucoup plus tardive.

Cette anomalie peut s'expliquer ainsi: en 1365, Urbain V créa la Collégiale de Notre-Dame de Quézac et attribua aux six chanoines de cette fondation un certain nombre de bénéfices, parmi lesquels celui du Pompidou (2)(3). Il est donc normal que les armoiries du bienfaiteur aient été apposées, même longtemps après, sur une chapelle latérale d'une église dépendant de N.D. de Quézac.

C'est d'ailleurs dans les archives de cette Collégiale de Quézac que sont classés presque tous les documents relatifs à la paroisse du Pompidou: préséntations à la cure, afferme des revenus (1.220 livres en 1712), état de l'édifice au XVII^e siècle (cet état mentionne deux chapelles seulement sous le toit de l'église, mais les deux chapelles Nord, communicantes, pouvaient ne compter que pour une, celle du fond servant peut-être aux fonts baptismaux) (2).

~~Présentation pompidou~~ Sur les origines anciennes de l'édifice, dont la nef et ~~XX (overteur n° 16)~~ le chevet datent du douzième siècle, on possède peu de renseignements. Les plus anciennes mentions sont relatives: à l'albergue du recteur en faveur du seigneur de Barre, en 1282 (1); à l'hommage à l'évêque de Mende en 1298 (1), aux reconnaissances des habitants et à la juridiction de l'évêque (1308 - 1345) (1); à la fondation d'une chapelle en 1510 par Gilles de Montgros (2); au cadastre de la dominicature en 1633 (4), à un litige avec le seigneur de la Fare, en ~~1636~~ 1636 (4); aux foules subies pendant les guerres religieuses en 1690 (9).

Au XVIII^e siècle, la seigneurie du Pompidou appartenait à l'évêque de Mende et au seigneur de Saltet (5); à la même époque, la vieille église du cimetière paraissant trop éloignée du village pour les services de la période hivernale, de 1746 à 1749, les chanoines de N.D. de Quézac achetèrent du terrain et firent édifier, dans le village même, une chapelle de service (3), devenue l'église paroissiale actuelle.

C'est pourquoi l'église Saint-Flour, abandonnée depuis la Révolution, ne sert plus à l'exercice du culte, même à l'occasion des inhumations dans le cimetière qui l'entoure. Propriété communale, elle sert de remise à outils agricoles et d'abri à fourrage, pour les propriétaires voisins.

En résumé, l'édifice est une construction du XIII^e siècle, tardive (voûte en berceau brisé), agrandie au XV^e siècle par une chapelle aux armes de Grimoard, et complétée plus tard par deux chapelles à pénétrations (XVI^e s.).

Date : 19.11.1955

Signature :


Ne rien coller sur cette fiche

DESCRIPTION SOMMAIRE.

Située dans un vallon, à l' abri d' un cirque de collines, l' ancienne église paroissiale de Saint-Flour du Pompidou n' est reliée au village que par un chemin charretier, serpentant au travers des châtaigneraies qui constituent la principale ressource agricole du pays. (fig.2)

Désaffectée depuis plus d' un siècle, l' église est entourée d' un cimetière encore en usage; quelques fermes isolées l' entourent, mais on ne voit aucun vestige d' ancienne agglomération aux environs immédiats.

L' édifice se compose d' une nef unique, orientée à l' Est, d' une courte travée formant rappel de chœur, et d' un sanctuaire demi-circulaire. Trois chapelles latérales l' ont agrandi, deux au Nord, et une au Sud. L' entrée, au Sud, est abritée sous un porche en arc, large et peu profond. (fig.3 et 8).

Dimensions principales:

Longueur totale extérieure:	17m,20
Largeur " " ,chapelles comprises:	14m,30
" " " , nef seule:	8m,00
Longueur de la nef, dans œuvre:	10m,60
Largeur " " " :	5m,30
Longueur de la travée de chœur:	1m,95
Ouverture du sanctuaire, dans œuvre:	4m,32
Longueur " " " :	2m,16
Largeur des chapelles Nord, d.o.:	2m,95
Longueurs " " " :	4m,56-4m,47
Largeur de la chapelle Sud " :	3m,45
Longueur " " " :	4m,50
Epaisseur du mur Sud:	1m,25
Epaisseur du mur d' abside:	1m,35

Parties romanes: Ces parties comprennent:

- le mur de fond, avec sa porte axiale murée (R, fig.1, et fig.14) en plein cintre (ouverture 0m,97) avec linteau (hauteur 2m,30 sous le linteau);
- les murs latéraux (repris et épaissis par des plaquages intérieurs lors de la construction des chapelles);
- la porte Sud sous linteau, avec double rouleau en plein cintre (fig.8); ouvertures, de l' arc extérieur, 1m,82; de l' arc intérieur, 1m,20;
- la courte travée de chœur, avec deux grandes niches latérales en plein cintre (M,N, fig.1); la niche Nord mesurant 1m,15 d' ouverture et 1m,05 de profondeur (fig.18), et la niche Sud 1m,43 d' ouverture pour 0m,75 de profondeur (fig.13);
- les voûtes, en berceau brisé, de la nef et du chœur (fig.10,11,14);
- et enfin le sanctuaire, demi-circulaire, voûté en cul-de-four, avec arc d' entrée également brisé (fig.10,11).

Il est à remarquer que ces voûtes romanes, que l'on peut dater approximativement du milieu du XII^e siècle, ont été conservées intégralement lors de la construction des chapelles latérales; on a seulement pris alors la précaution, pour compenser les vides des arcades, d'épaissir les murs, d'environ 0m,33; en sorte que ces placages intérieurs donnent l'illusion que le berceau de la nef est en retraite sur le mur intérieur, tandis qu'en fait les naissances sont exactement à l'aplomb du nu du mur roman (fig.10).

Le sanctuaire était éclairé par trois fenêtres: une axiale, en plein cintre, étroite, avec double rouleau extérieur (fig.5,6), ébrasement intérieur prononcé, avec double rouleau (fig.10,11,12,13,18) de 1m,32 d'ouverture; cette fenêtre a été murée; - au Nord, une étroite fenêtre romane, ébrasée seulement vers l'intérieur, avec double rouleau de 1m,00 d'ouverture (fig.7,10,11,18); - au Sud, la fenêtre romane a été modifiée et agrandie (fig.5,13) et présente les vestiges d'un trilobe.

Une autre fenêtre, de l'époque romane, existe au fond de la nef, dans le mur méridional, un peu à l'Ouest de la porte d'entrée; c'est encore une fente étroite, ébrasée seulement vers l'intérieur, avec cette particularité que la voussure est composée de plusieurs arcs successifs, formant autant de gradins (fig.20); cette arrière-voussure forme pénétration dans la voûte en berceau, et coupe le bandeau-corniche intérieur.

Comme la partie haute de cette fenêtre, du côté extérieur, est coupé par l'arc du porche (fig.8), on peut admettre que cet abri extérieur a été construit plus tard; il est d'ailleurs difficile d'assigner une date précise à ce porche, que ses liaisons avec la chapelle adjacente font paraître plus ancien que celle-ci; il semble donc que cet abri, postérieur à la campagne du XII^e siècle, est antérieur à la chapelle méridionale du XVI^e.

Parties Gothiques.

a) Chapelle Nord A (fig.1). Cette chapelle, la plus proche du chœur, est voûtée sur des diagonaux reposant sur des corbeaux sculptés (fig.15,16).

La clef de voûte, pendante et de grandes dimensions, est sculptée d'une étoile à huit branches, composée de quadrilobes curvilignes alternés, avec, au centre, un écu, blasonné de quatre pointes et surmonté en chef de deux clefs entrecroisées (fig.19).

Cet écu est celui des GRIMOARD ("de gueules, émanché d'or de quatre pièces) et peut être considéré comme figurant le blason du pape Urbain V.

Il est reproduit au chapiteau de gauche de l'arcade d'entrée de cette chapelle (N°3 fig.1; et fig.21), mais de façon plus schématique; le dessin des clefs, notamment, y est simplifié à l'extrême. Ce chapiteau est aussi décoré de feuillages, qui se continuent latéralement jusqu'au corbeau-support de l'arc diagonal.

Ces corbeaux sont tous sculptés, le N°1 (fig.1) d'une tête, assez fruste; le N°2, de moulures; le N°4, de feuillages.

b) Chapelle Nord B (fig.1). Cette chapelle fait suite à la précédente et communique avec elle par un passage en arc brisé. Les diagonaux de la voûte reposent sur des colonnettes adossées, et les moulurations en cavet se raccordent par pénétration à ces colonnettes. La clef, ronde, est nue, ou bien elle a perdu son décor.

Aux arcades d'entrée de ces deux chapelles, les moulurations en cavet, d'ailleurs différemment profilées, présentent à la base des congés à talons, du type habituel au début du XVI^e ou à la fin du XV^e; mais, comme l'arcade de la chapelle A paraît avoir été refaite ou retouchée (fig.16), on ne peut en conclure nécessairement que les deux chapelles soient contemporaines.

19.11.55
J.W.

Au contraire, les liaisons des murs extérieurs montrent que la chapelle B est plus récente que la chapelle A; d'autre part, en dehors des différences de style des voûtes et des moulurations, il existe d'importantes différences entre les fenêtres. (fig.4)

Celles-ci, quoique murées, montrent d'appréciables vestiges de leurs formes trilobées, géminées sous un quadrilobe; l'arc d'encadrement de la fenêtre de A (fa, fig.1) est en tiers-point, sous un petit mur-pignon, avec noue, imposé par la hauteur du voûtin (fig.16); tandis que l'arc de la fenêtre fB est en plein cintre et d'un style beaucoup plus évolué.

c) Chapelle Sud (C, fig.1). Le fourrage, qui emplit actuellement cette chapelle, ne permet pas d'en donner une bonne photographie (fig.17); mais les voûtes, profils, moulurations, colonnettes à pénétrations, et même la fenêtre, sont presque semblables à ceux de la chapelle B. La fenêtre a été retouchée, mais elle montre encore très nettement les moulurations de ses anciennes formes trilobées.

DIVERS. Parmi les autres éléments de l'édifice, il convient de mentionner l'autel, qui est encore en place; c'est une simple dalle, très épaisse, taillée d'un chanfrein (fig.10,12).

Sous l'arc du porche, du côté Ouest, est incrustée une pierre de 0m,60 de longueur sur 0m,45 de hauteur, sculptée d'une croix, cantonnée de deux marguerites (fig.9), en réserve dans un encadrement rectangulaire champlevé. Cette figuration, peut-être héraldique, se rapporte probablement à un tombeau, et paraît dater du XV^e siècle.

Du XV^e siècle aussi, comme la chapelle A qui l'abrite, paraît être la niche à linteau en accolade, qui est pratiquée dans la paroi orientale de cette chapelle Nord.

Le plan (fig.1), de même que les photos (fig.5,7), montre qu'il existe, au Nord du choeur, un espace inaccessible; on devait y accéder par la niche M, qui, de plain-pied, mesure plus de deux mètres de hauteur, et dont le fond a été muré. C'est était peut-être la base d'un petit clocher, contemporain de l'édifice roman. Il est difficile d'en juger exactement, car les parements extérieurs ont été repris au XV^e siècle, en liaison avec la chapelle A adjacente; et même, comme déjà signalé, les parements intérieurs de cette chapelle ont été plaqués et cachent entièrement l'ancien mur.

MARQUES DE TACHERON. Les murs romans ne portent aucune marque, sinon quelques traces de brettelures; les assises romanes mesurent 16, 25 ou 32 cm de hauteur; la taille en est soignée (remarquer notamment les cosslettes, à la clef de la fenêtre absidale, fig.6), mais les parements ne sont pas layés.

Au contraire, les parements de la partie gothique (XV^e et XVI^e) sont layés et portent de nombreuses marques de tâcheron: croix simple, croix gammée, équerre, triangle, deux triangles opposés par le sommet.

Ils portent aussi quelques marques numériques, ou de gabarit:

XI ou VI :	hauteur d'assise	35 cm;
XII ou VII :	"	36 cm;
XIII ou VIII:	"	37 cm;
XIV ou VIII:	"	39 cm.

ETAT ACTUEL DE L'EDIFICE. Les murs, dans l' ensemble, sont en bon état; les voûtes également; les quelques fissures visibles sur la figure 12 sont anciennes, et ne semblent pas avoir joué depuis longtemps.

Par contre, les couvertures sont en très mauvais état; sous le poids des lauzes, l' arête du faite a fléchi en plusieurs endroits (fig. 3).

Il n' y a pas de porte.

Fiche recomposée le 19 novembre 1955,



URGENT

MONUMENTS HISTORIQUES.

DÉPARTEMENT : Lozère

EDIFICE : Ancienne Gîte St Flour

COMMUNE : Le Pompidou

ARCHITECTE : M. Dufour

DEMANDÉ

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ARCHITECTURE
15 DEC 1955
Palais-Royal, le 2 - 19
RECENSEMENT DES MONUMENTS DE LA FRANCE

Dufour
 M. l'Architecte en chef des monuments historiques est
 prié de vouloir bien faire connaître son avis sur l'affaire
 traitée dans la pièce ci-jointe. Je lui serais
 obligé de la retourner à l'Administration, avec sa réponse,
 dans le plus court délai.

PIÈCES COMMUNIQUÉES.

1 dossier de recensement comprenant:
 9 fiches, 1 plan, 20 photographies

OBJET DES PIÈCES.

Protection éventuelle au
 Titre de M.H.

8^e Le Chef du Bureau
 des Travaux et Classements.

J. Blaude

DÉPARTEMENT GÉNÉRAL
DE L'ARCHITECTURE

127 DEC 1955

RÉPONSE

RECENSEMENT DES
MONUMENTS DE LA FRANCE

Paris, le 16 Décembre 1955.

Vu sur le plan départemental,
 cet édifice devrait motiver, en raison
 de son intérêt archéologique et de
 son histoire, une proposition de
 classement parmi les Monuments His-
 toriques.

Nous signalons toutefois que les
 travaux nécessaires à la conservation
 de ce monument doivent être, à notre
 avis, estimés à 2.500.000 Fr

M. Dufour

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

MONUMENTS HISTORIQUES.

DÉPARTEMENT : Lozère

COMMUNE : Le Pompidou

ÉDIFICE : Ancienne Eglise Saint-Flour

DEMANDE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ARCHITECTURE

27 DEC 1955

Palais-Royal, le 3 19

RECENSEMENT DES
MONUMENTS DE LA FRANCE

Monsieur J. P. Paquet

Inspecteur Général des Monuments historiques, est prié de bien vouloir faire connaître son avis sur l'affaire traitée dans les pièces ci-jointes. On lui sera obligé de la retourner à l'Administration, avec sa réponse, dans le plus court délai.

PIÈCES COMMUNIQUÉES.

1. Recensement (complément)

1. fiche, 1. plan, 2. photographie

1 rapport de M. Thureau

1 rapport de M. Dufour A.C.

OBJET DES PIÈCES.

Protection éventuelle

au titre de M.H

P Le Chef du Bureau
des Travaux et Classements,

*Z. Blot*DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ARCHITECTURE

RÉPONSE. 20 JUIN 1956

NO RECENSEMENT DES
MONUMENTS DE LA FRANCE

Paris, le 19 JUIN 1956.

L'ancienne église St-Flour est un petit édifice qui ne manque pas d'intérêt, surtout dans ses parties romanes: le style et les proportions de l'abside retiennent l'attention, de même que son bel appareil.

On regrette d'autant plus que le reste de l'édifice ait été transformé au Moyen-Age, perdant ainsi sa pureté et sa simplicité.

La valeur de cette petite église est cependant largement suffisante pour justifier son inscription à l'inventaire supplémentaire que nous proposerions de la façon la plus favorable s'il ne fallait envisager d'avoir à participer très prochainement à d'importants travaux pour des sommes de plusieurs centaines de mille francs.

Cependant ne faut-il pas encourager la commune qui semble se rendre compte de la juste valeur de ce souvenir du passé, bien que nous ne sachions si elle est disposée à faire l'effort financier qui le sauvera de la ruine.

J-P. Paquet

J-P. PAQUET

DELEGATION PERMANENTE DE LA COMMISSION SUPERIEURE
DES MONUMENTS HISTORIQUES

-:-:-:-:-:-:-:-:-

Séance du 9 Juillet 1956

-:-:-:-:-:-:-:-

PROCES-VERBAL

LOZERE - LE POMPIDOU - Ancienne église St-Flour

Rapporteur M. JP. PAQUET

Le rapporteur signale l'intérêt que présente l'ancienne église de St-Flour, au POMPIDOU (Lozère) surtout en ce qui concerne ses parties romanes. Il indique que des travaux devront y être effectués prochainement, de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs.

La Commune elle-même a sollicité la protection de cet édifice au titre des Monuments Historiques sans toutefois préciser dans quelle mesure elle est prête à participer aux travaux de remise en état.

Il est demandé au Rapporteur des précisions quant à l'affectation actuelle de ce bâtiment. Celui-ci fait savoir qu'il sert d'abri à fourrage.

Etant donné les risques que cette utilisation fait courir à l'édifice, la Délégation Permanente donne un avis favorable à son inscription sur l'Inventaire Supplémentaire./.

Pour l'Administrateur Civil
Secrétaire de la Commission supérieure,

Irène Bert

Irène BERT

LOZERE LE POMPIDOU
ANCIENNE EGLISE SAINT FLOUR

Depuis l'inscription du bâtiment, plusieurs campagnes de travaux ont eu lieu :

1963-66 : restauration de la toiture en lauzes de schiste

1967 : réfection de la porte d'entrée

1973 : pose de vitraux réalisés par Madame Ursula GRAEFF-HIRSCH (aide du Parc National des Cévennes)

1983 : réalisation d'un dallage en pierres calcaires avec drainage du sol

1991 : éclairage

Une signalisation routière a été mise en place, des dépliants touristiques proposant des circuits signalent ce monument, de nombreux concerts y sont donnés l'été, une association des «Amis de Saint-Flour du Pompidou» a été créée, c'est à son initiative que le classement de cet édifice est demandé.

29 AOUT 2000

Josette CLIER
Documentaliste

LOZERE LE POMPIDOU: ANCIENNE EGLISE SAINT-FLOUR

Cette église située à côté du cimetière est éloignée du bourg et ne sert plus au culte depuis la révolution ; dès le milieu du XVIIIème siècle, une chapelle -devenue l'église paroissiale- avait été construite dans le hameau. Cette église dépendait de N. D. de Quezac, collégiale créée en 1365 par Urbain V dont les armoiries se retrouvent sur une chapelle, mais le chœur et la nef sont plus anciens et datent du XIIème siècle. Les premiers documents d'archives mentionnent l'hommage à l'évêque de Mende en 1298 et la création d'une chapelle en 1510 par Gilles de Montgros.

Une ferme jouxte l'église et condamne le mur ouest avec la porte axiale en plein cintre. L'entrée se fait par la porte sud donnant sur le cimetière, cette porte est abritée sous un porche ouvert. La nef romane a été agrandie par une chapelle au sud et par deux au nord formant un faux collatéral.

Les parties romanes sont bien conservées et de très grande qualité : l'abside en cul de four avec la baie nord, les voûtes en berceau brisé, la petite travée de chœur et surtout la porte sud en plein cintre sous linteau et la baie située à côté. C'est une fente étroite qui s'évase vers l'intérieur et dont la voussure forme quatre arcs successifs, en gradins. Des trois baies du chœur roman, celle du centre présente un double rouleau à l'extérieur comme à l'intérieur, celle du nord est évasée vers l'intérieur seulement et celle du sud, reprise lors de la construction des chapelles, était trilobée.

Le porche est postérieur à l'entrée mais antérieur à la chapelle du XVIème siècle qu'il jouxte. La chapelle nord-est proche du chœur a constitué le premier agrandissement au XVème siècle, elle est voûtée en ogives reposant sur des corbeaux sculptés (tête assez fruste, feuillage...) et la clef de voûte pendante porte les armes des Grimoard. La chapelle nord-ouest est plus tardive, les deux communiquent par un passage en arc brisé. Les ogives de la voûte reposent sur des colonnettes adossées. La chapelle sud est comparable à cette dernière avec une grande baie en plein cintre aux remplages trilobés.

L'appareil roman est très soigné mais à l'intérieur de la nef, les murs ont été doublés pour pouvoir être largement ouverts sur les chapelles.

Cette ancienne église appartient au Département et est inscrite depuis 1956, époque où elle servait de remise pour les fermiers voisins. Depuis, de nombreux travaux ont été exécutés : la toiture a été restaurée, les baies, murées lors de l'inscription, ont été rouvertes et les vitraux créés en 1973 par Ursula HIRSCH. L'aménagement intérieur avec nouveau dallage et éclairage a permis l'ouverture au public et grâce à une association très active, cette ancienne église est utilisée pour des concerts et certains enregistrements.

Elle paraît exceptionnelle en Lozère et c'est pourquoi nous proposons son classement parmi les Monuments Historiques.

Josette CLIER
Documentaliste



Service
Départemental de
l'Architecture
et du Patrimoine
de Lozère

25, rue Basse
48000 MENDE
Tél. 04.66.49.19.13
Fax 04.66.49.31.93

Proposition de classement

Commune du POMPIDOU

Ancienne église de ST FLOUR DU POMPIDOU

Par la qualité de sa construction, perceptible dans les élévations du parement soigneusement ajusté, tant extérieur qu'intérieur, par sa modénature et par son histoire : nef et abside romanes, chapelles latérales (de l'époque gothique), dont l'une conserve le souvenir d'Urbain V, cet édifice mérite le classement en totalité.

L'aménagement des abords est à envisager afin de mettre en valeur, non seulement l'accès proprement dit, mais aussi le cimetière dont les plates-tombes sculptées sont intéressantes.

Lucien BAYROU
ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE
CHEF DU SERVICE DÉPARTEMENTAL
DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE



PREFECTURE DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



Direction Régionale
des Affaires Culturelles
Languedoc-Roussillon

AVIS DE L'INSPECTEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES

48 : LE POMPIDOU : ancienne église Saint-Flour

L'ancienne église romane de Saint-Flour du Pompidou présente des caractéristiques largement répandues en Languedoc et Cévennes : une nef unique voûtée en berceau avec abside en cul de four, parfaitement appareillée, modifiée par l'adjonction de chapelles sur les flancs nord et sud à la fin du moyen-âge.

L'unité architecturale du XIIe siècle qui a justifié le classement de Notre-Dame de Valfrancesque à Moissac fait ici défaut. D'autre part la nudité des parements rend vain tout espoir de découverte en matière de décor. L'inscription me semble une mesure adaptée à la protection de cet intéressant édifice rural.

A MONTPELLIER, le 19.09.2002

J E A N - L O U I S R E B I È R E
Architecte D . P . L . G
Architecte en chef
des monuments historiques

4, rue Pierre Fons
31600 MURET
Tél : 05 34 46 37 00
Fax : 05 34 46 37 01

LE POMPIDOU (48)
Ancienne église Saint-Flour du Pompidou

***AVIS SUR PROPOSITION DE PROTECTION AU
TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES***

L'église est composée d'une nef unique voûtée en berceau avec abside en cul de four. Cet édifice roman a été modifié par l'adjonction de chapelles à la fin du Moyen-Age.

La remarquable qualité de l'appareillage roman militerait en faveur d'un classement de l'édifice, s'il était demeuré parfaitement homogène.

Cependant, les adjonctions plus tardives, la disparition du mobilier et des enduits intérieurs, ainsi que la réalisation de verrières assez malencontreuses réduisent son intérêt archéologique. Nous proposons que l'église Saint-Flour soit inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Muret, le 03/10/00
J.L. REBIÈRE





PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



Direction Régionale
des Affaires Culturelles
Languedoc-Roussillon
N/Réf : 99/01/XF/MBS

Montpellier, le 19 juin 2001

AVIS DU CONSERVATEUR REGIONAL DE L'INVENTAIRE

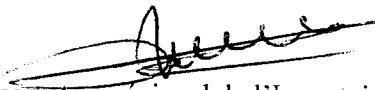
CRPS du 28 juin 2001

Lozère –Le POMPIDOU : Eglise Saint-Flour

Eglise du XIIème siècle remarquable pour sa construction montrant un bel appareil régulier. Elle est apparemment agrandie au XVème et au début du XVIème siècle.

L'intérêt présenté par l'ensemble de cette église appelle à un classement de la totalité de l'édifice.

Xavier Fehrnbach



Conservateur régional de l'Inventaire

Dossier en retour.



PREFECTURE DE LA REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



Direction Régionale
des Affaires Culturelles
Languedoc-Roussillon

Commission Régionale du Patrimoine et des Sites Séance du 28 juin 2001 PROCES-VERBAL

La Commission régionale du patrimoine et des sites de la région Languedoc-Roussillon s'est réunie sous la présidence de Monsieur François de Banes Gardonne, directeur régional des affaires culturelles représentant Monsieur le Préfet de la région Languedoc-Roussillon, le 28 juin 2001 à 9h45 à la préfecture du Gard, à NIMES.

16 membres présents :

- M. Bernard SOULAGES, chef de service administratif à la Préfecture du Gard, représentant M. le Préfet de région,
- le directeur régional des affaires culturelles M. François de BANES GARDONNE,
- le directeur régional de l'équipement *représenté par* M. Marc DROSS,
- le conservateur régional des monuments historiques M. Robert JOURDAN,
- le conservateur régional de l'archéologie, Xavier GUTHERZ,
- le conservateur régional de l'inventaire *représenté par* Jean-Louis LIBOUREL,
- M. Laurent HUGUES, conservateur du patrimoine (monuments historiques),
- M. J-L. REBIERE architecte en chef des monuments historiques,
- M. Jean-Louis VAYSSETTES, ingénieur de recherches au service régional de l'inventaire,
- M. Arthur NAVATEL, maire de Castillon-du-Gard, suppléant de Mme BOUYALA,
- Mme Jacqueline BAISSETTE, déléguée de la société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France,
- Mme Marie-Christine de ROQUETTE-BUISSON, représentant "Vieilles maisons françaises" et "Demeure historique",
- M. Antoine BRUGUEROLLE, architecte,
- M. Alain GIRARD, conservateur en chef des musées du Gard,
- M. Benoît MELON, ABF (Aude) suppléant de M. Christian PIERROT architecte des bâtiments de France (Pyrénées-Orientales),
- M. Daniel LAROCHE, président de l'association régionale de la Fédération française du paysage,

membres absents :

- M. Jean-Paul ALDUY, maire de Perpignan (Pyrénées-Orientales) ; M. Jean-Marc PUJOL, adjoint au maire de Perpignan, *excusés*,
- M. Jean-Claude CHAZAL, député, conseiller général de Lozère, *excusé*
- M. Jacques DANJOU, maire de Villasavary (Aude), *excusé*,
- M. Georges FRECHE, député de l'Hérault, maire de Montpellier, *excusé*,
- M. Robert LECOU, maire de Lodève (Hérault), *excusé*,
- M. Michel MOLY, vice-président du Conseil général, maire de Collioure (Pyrénées-orientales), *excusé*,
- la directrice régionale de l'environnement,
- M. Lucien BAYROU, ABF, SDAP, *excusé*.
- M. Philippe JOUVIN, urbaniste, *excusé*,
- Mme Géraldine MALLET, maître de conférence à l'Université Paul Valéry, *excusée*,
- M. Emmanuel NEBOUT, architecte, *excusé*,
- M. Laurent SCHNEIDER, chargé de recherches au CNRS, *excusé*,
- M. Daniel TRAVIER, directeur du musée des vallées cévenoles, *excusé*,

assistaient en outre :

- M. Michel GEOFFROY, adjoint au conservateur régional des monuments historiques, chargé de la coordination des ZPPAUP, DRAC,
- Mme Josette CLIER, MM. Yvon COMTE et André SIGNOLES, chargés d'études documentaires, chargés de la protection des immeubles au titre des M.H., CRMH.

et pour les dossiers les concernant :

- Mme Anne NEGRE, chargée de la présentation du cimetière protestant de Nîmes,
- M. Jacques COUTAREL, église réformée de Nîmes,
- Mme CARPENTIER, Présidente de la Maison d'accueil « Paul Rabaud »,
- Mlle Isabelle DARNAS, représentant le Conseil Général de Lozère (pour Le Pompidou),
- M. COLAS VALAT, représentant le Conseil Général du Gard (pour Le Vigan)
- M. Paul CHARLEMAGNE, maire de Pignan, et M. Bernard CARRIERE, conseiller municipal,
- M. Jacques DREYFUS, Chef du SDAP du Gard,
- M. Bruno COSME, MM. Xavier ARNOLD et Serge BRENTUP, SDAP de l'Hérault,
- M. Serge AIMETTI, architecte (pour Pignan)
- M. Philippe ARAMEL, ABF stagiaire à Nîmes, chargé de l'étude de la ZPPAUP de Pignan,
- M. Pascal BEGO, propriétaire de l'hôtel de Mourgues à Marsillargues.



M. de Banes Gardonne procède à l'approbation du procès-verbal de la précédente séance du 28 mars 2001 de la commission : aucune observation n'étant formulée, le document est approuvé. Puis sont examinés les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

48 (Lozère) **Le POMPIDOU** : - ancienne église Saint-Flour (extension de protection)

* présentation : J. CLIER

(cf. fiche)

propriétaire représenté : Mlle DARNAS, représentant le Conseil Général.

Mme Clier rappelle que l'édifice a été inscrit en totalité sur l'inventaire supplémentaire des MH en 1956. Un programme de travaux est en projet. Le label "classé" est sollicité sur le plan symbolique.

* avis :

- **l'architecte des bâtiments de France**, M. Bayrou note la qualité de la construction, visible dans les élévations du parement tant extérieur qu'intérieur, la modénature et l'histoire de cet édifice dont une chapelle conserve le souvenir d'Urbain V, il souhaite son classement en totalité.

- **l'architecte en chef des monuments historiques**, M. Rebière, remarque que la qualité de l'appareillage roman mériterait un classement si l'édifice était demeuré homogène mais que les adjonctions de la fin du Moyen Age, la disparition des enduits et les verrières récentes réduisent son intérêt archéologique ; il propose donc que cette église reste inscrite sur l'ISMH.

- **le conservateur du patrimoine (MH)**, M. Hugues, rappelle que cette église présente des caractéristiques largement répandues en Languedoc et en Cévennes mais que l'unité architecturale du XIIème lui fait défaut. De plus, la nudité des parements exclut tout espoir de découverte en matière de décor. C'est pourquoi l'inscription sur l'ISMH lui paraît une mesure adaptée.

- **le conservateur régional de l'inventaire**, M. Fehrnbach est favorable au classement

Mlle Darnas souligne la détermination du Conseil Général et rappelle que l'association des amis de Saint-Flour du Pompidou est très active : des circuits touristiques signalent ce monument où de nombreux concerts sont donnés, et des enregistrements de disques y ont lieu. Elle attire également l'attention sur l'intérêt du cimetière attenant.

M. Jourdan insiste sur le fait que la protection MH ne doit pas être seulement un label : c'est un outil de conservation.

M. Hugues estime que l'on a en Lozère plus d'édifices romans que l'on ne croit : l'église du Pompidou n'est pas l'exception que l'on dit. Il se montre favorable à une politique raisonnée et raisonnable de protection après approfondissement d'une étude de ce domaine méconnu (à Saint-André-de-Lancize (gothique), à Saint-Privat-de-Vallongue (choeur médiéval) ou à Saint-Germain-de-Calberte, etc... les églises sont parfois transformées en temples : cf. ND de Valfrancesque à Moissac-Vallée-Française en Cévennes, à Saint-Hilaire de Lavit, ...

Mme Baissette rappelle que l'église de Barre-les-Cévennes est classée aussi depuis 1956.

M. Girard précise que les interventions d'époque gothique ne dénaturent pas forcément l'art roman, elles peuvent le revitaliser.

* vote :

La commission se prononce pour le **classement** parmi les monuments historiques, en totalité à la majorité des voix, 3 contre et 4 abstentions.

La proposition de classement sera transmise pour examen devant la commission supérieure des monuments historiques.





Paris, le 7 janvier 2003



**Direction
de l'architecture
et du patrimoine**

N° 619

L'inspecteur général des Monuments historiques

à

**Madame la Directrice
de l'architecture et du Patrimoine
Sous-Direction des Monuments Historiques
A l'attention de M. Francis Jamot**

4, rue d'Aboukir
75002 PARIS

(affaire suivie par Chantal Gégout)

Affaire suivie par **olivier poisson**

01 40 15 75 83
poste

Références 48/**Le Pompidou**, ancienne église Saint-Flour, proposition de classement
votre transmission du 11/12/2002

L'ancienne église Saint-Flour du Pompidou est une église romane caractérisée, construite en bel appareil, et dont le volume originel a été altéré par l'établissement de chapelles latérales aux XIVème et XVIème siècles. Certes il s'agit d'une construction romane et médiévale, d'une certaine qualité de construction, et l'inscription à l'Inventaire supplémentaire dont elle a bénéficié en 1956 me paraît totalement justifiée.

Un classement serait-il pareillement justifié ? C'est en vain que l'on cherche l'élément exceptionnel distinctif de cet édifice, qui s'inscrit dans une typologie particulièrement nombreuse dans le domaine méridional et très bien représentée, me semble-t-il, dans les protections. La rareté (toute relative, d'ailleurs) de ce type d'édifice dans le département de la Lozère ne me paraît pas constituer un argument. Je préconise de maintenir cet édifice à l'Inventaire supplémentaire.



olivier poisson

copie: DRAC Montpellier / CRMH
M. Bernard Voinchet IGMH

1/1 - 07/01/03

Hôtel de Croisilles, 10-12, rue du Parc Royal, 75003 Paris
01 40 15 75 65. 06 10 27 15 85. Fax 01 40 15 75 75. Mél oliu100@aol.com

Lozère - LE POMPIDOU - Eglise Saint-Flour

Protection existante : ISMH du 23 août 1956 : en totalité

Rapporteur : M. HUGUES

Présentation : Mlle DARNAS

Mlle DARNAS présente le dossier de cet édifice élevé dans un site vallonné des Cévennes.

Le cartulaire de la cathédrale de Notre-Dame de Nîmes mentionne la décision prise le 29 juillet 984 de construire une chapelle sur le domaine rural de Pompelano, probablement à l'emplacement de l'actuelle église Saint-Flour.

La mention la plus ancienne de l'édifice visible de nos jours remonte à la fin du XIII^e siècle. L'église est abandonnée depuis la Révolution.

Il s'agit d'une construction du XII^e siècle agrandie d'une chapelle au nord, au XV^e siècle, et complétée par deux chapelles, nord et sud au XVI^e siècle.

Le bâtiment est propriété du département.

De la période romane du XII^e siècle, date notamment le chœur, une travée droite avec deux niches latérales précédant le sanctuaire à l'abside percée de trois baies. De cette époque datent également le mur latéral sud s'étendant à l'ouest de la chapelle du XVI^e siècle et percé d'une porte, ainsi que le mur occidental situé en retour d'angle dont la porte a été murée, et qui jouxte l'ancien presbytère.

L'accès à l'ancien clocher, au nord-est, se faisait par la niche nord de la travée droite du chœur. Cet accès a été bouché à l'époque gothique, déterminant un réduit inaccessible. L'entrée sud de l'église est abritée à l'extérieur par un porche.

La nef est couverte d'une voûte romane en berceau brisé, avec arc doubleau, le sanctuaire étant couvert d'une voûte en cul de four.

Des deux chapelles nord, celle du XV^e siècle est la plus proche du chœur. La clef porte l'écu des Grimoard, famille d'où est issu le pape Urbain V. En effet, celui-ci créa la collégiale de Notre-Dame de Quézac et attribua en 1365 aux six chanoines un certain nombre de bénéfices dont celui de Saint-Flour du Pompidou.

M. HUGUES précise que l'ancienne église romane de Saint-Flour du Pompidou présente des caractéristiques largement répandues en Languedoc et Cévennes: une nef unique voûtée en berceau avec abside en cul de four, parfaitement appareillée, modifiée par l'adjonction de chapelles sur les flancs nord et sud à la fin du Moyen-Age.

L'unité architecturale du XII^e siècle qui a justifié le classement de Notre-Dame de Valfrancesque à Moissac fait ici défaut. D'autre part la nudité des parements rend vain tout espoir de découverte en matière de décor. L'inscription sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques semble à M. Hughes une mesure adaptée à cet intéressant édifice rural.

M. POISSON estime également que l'intérêt réel de l'édifice relève de l'inscription.

M. DEDOUI représentant le département, propriétaire, signale que depuis l'installation de l'éclairage en 1991, des concerts sont organisés dans l'église. Cette dernière est intégrée dans un circuit des églises romanes cévenoles.

M. JEANNEAU apprécie la grande beauté de cet édifice construit dans un site remarquable.

Par contre, M. PITIOT estime que cette église ne présente pas de caractère architectural majeur et souhaite son maintien à l'inscription.

Suite à une question de M. PIECHAUD, Mlle DARNAS précise que l'ancien presbytère dont une partie est attenante à l'église est propriété privée.

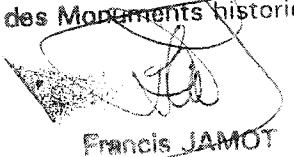
Pour M. FICHET de CLAIRFONTAINE, l'église est un édifice rustique illustrant des caractéristiques locales.

Mlle DARNAS précise que l'église Saint-Flour est la seule église rurale à avoir conservé sa cohérence au sein d'un groupe d'édifices similaires.

M. DEDOUI est alors invité à se retirer.

En définitive, considérant la qualité architecturale de cet édifice rural roman, agrandi aux XVème et XVIème siècles, la commission supérieure des monuments historiques donne un avis favorable au classement en totalité parmi les monuments historiques de l'église Saint-Flour au POMPIDOU (Lozère).

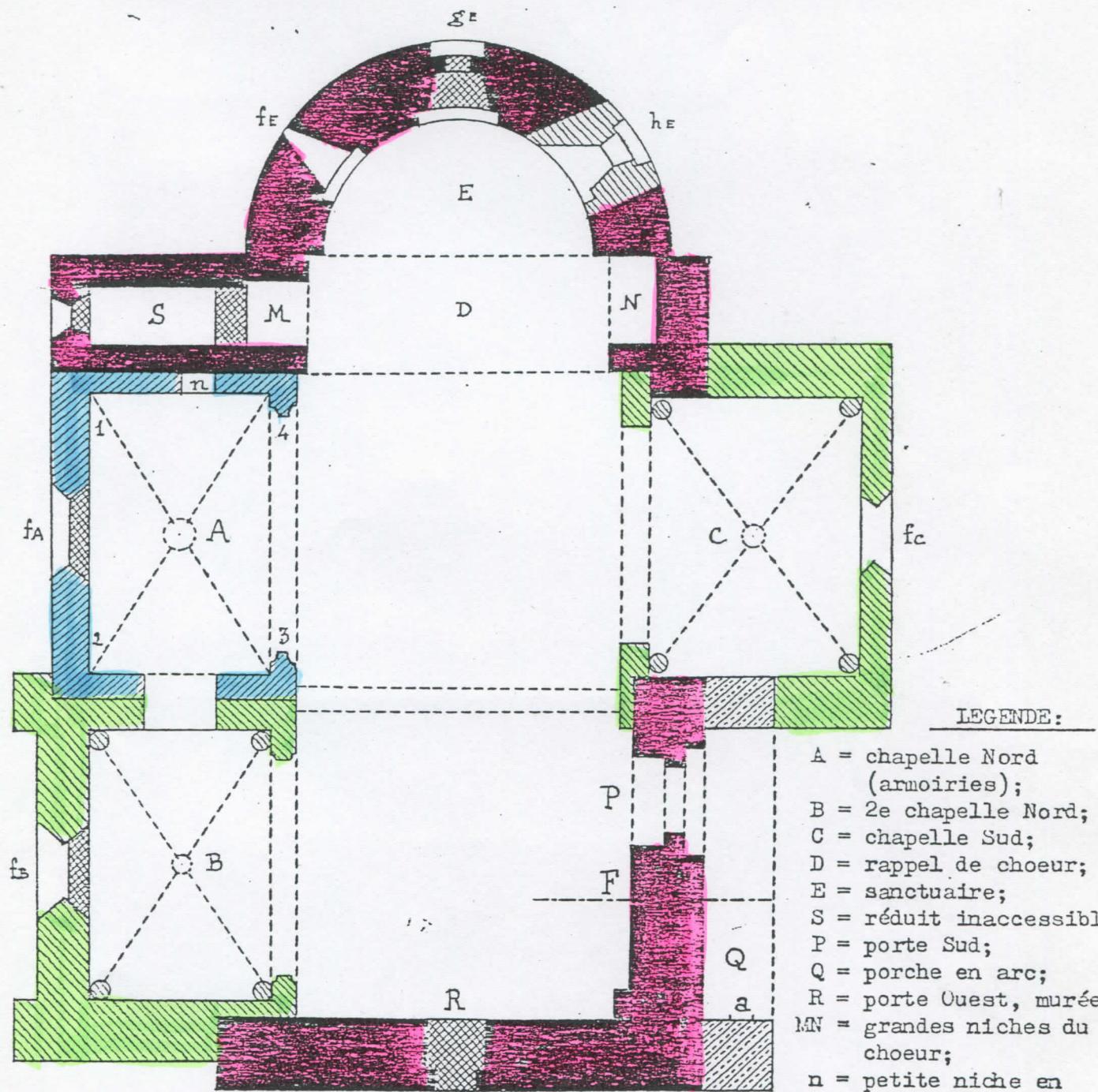
Le Chef du bureau de la Protection
des Monuments historiques



Francis JAMOT

Ancienne Eglise Saint-Flour

Fig.1: Plan schématique à 10 millimètres pour un mètre.

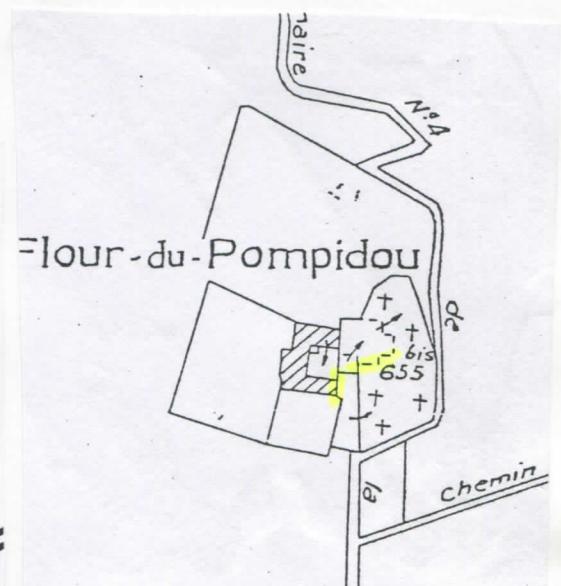
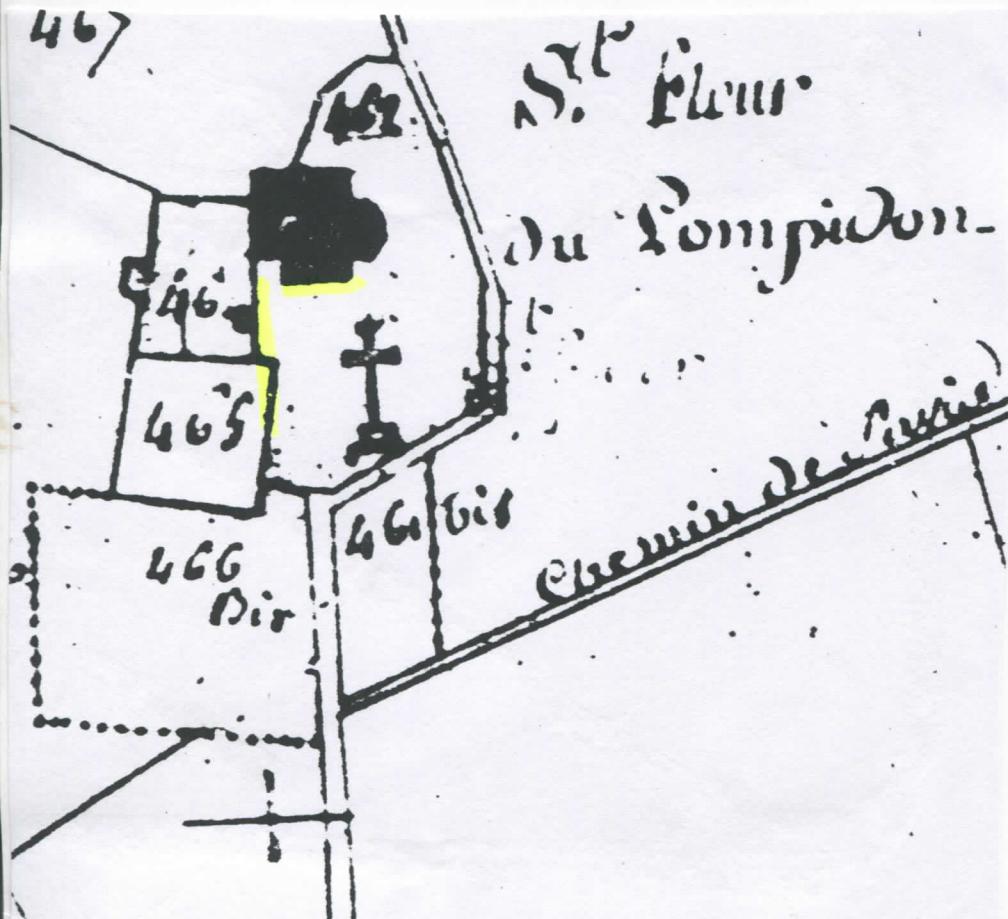
Epoques présumées:

-  = milieu XII^e s.;
-  = indéterminée;
-  = XV^e s.;
-  = XVI^e s.;
-  = XIX^e s.

-  = pierre sculptée, sous le porche;
-  fA, fB, fC = fenêtres polylobées des chapelles;
-  fE = fenêtre romane, simple ébrasement;
-  gE = fenêtre romane, murée;
-  hE = fenêtre trilobée, remaniée;
-  F = fenêtre romane, arrière-voussure à gradins;
- 1-2-3-4 = sculptures de la chapelle A.

19-11-55
JF

Façade Sud avec le cimetière et la ferme attenante



Clichés : Y. COMTE
1992
CRMH
MONTPELLIER

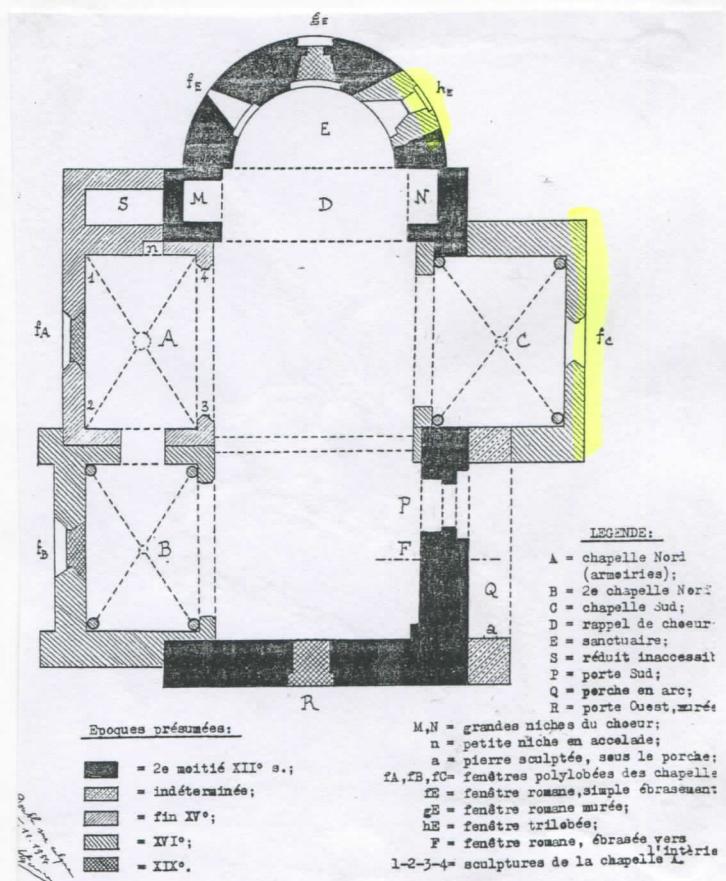
LOZERE

LE POMPIDOU

ANCIENNE EGLISE SAINT-FLOUR



Façade Sud

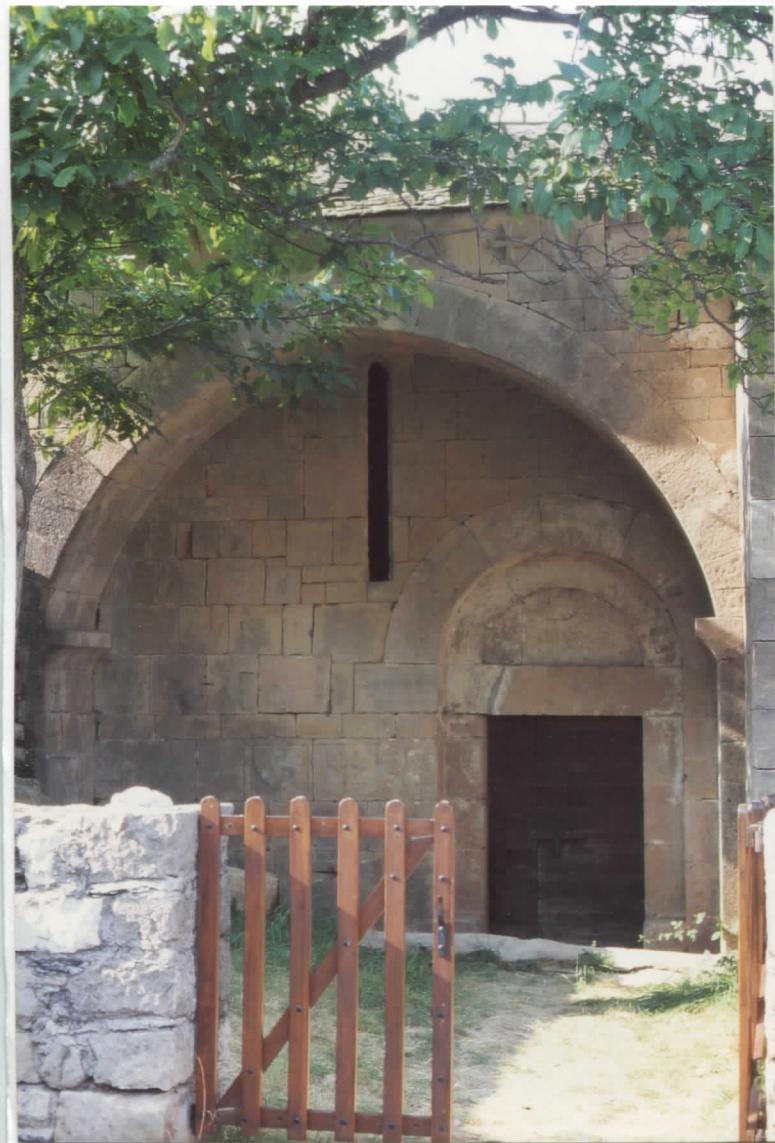
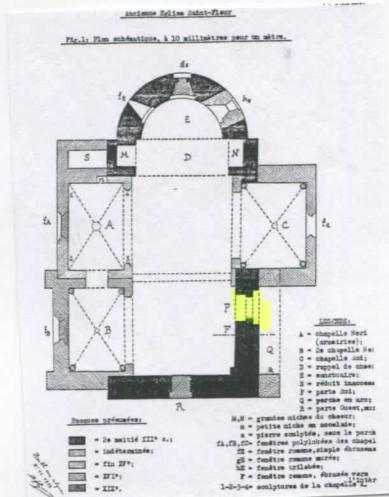


Clichés :
CRMH
PELLIER
1992

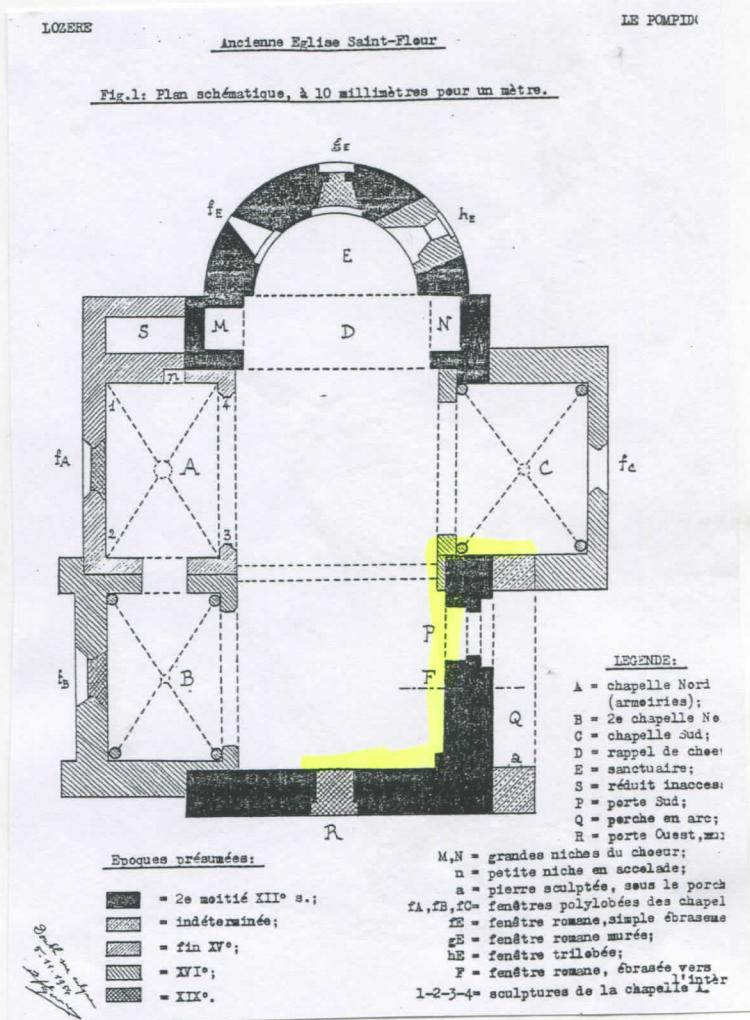
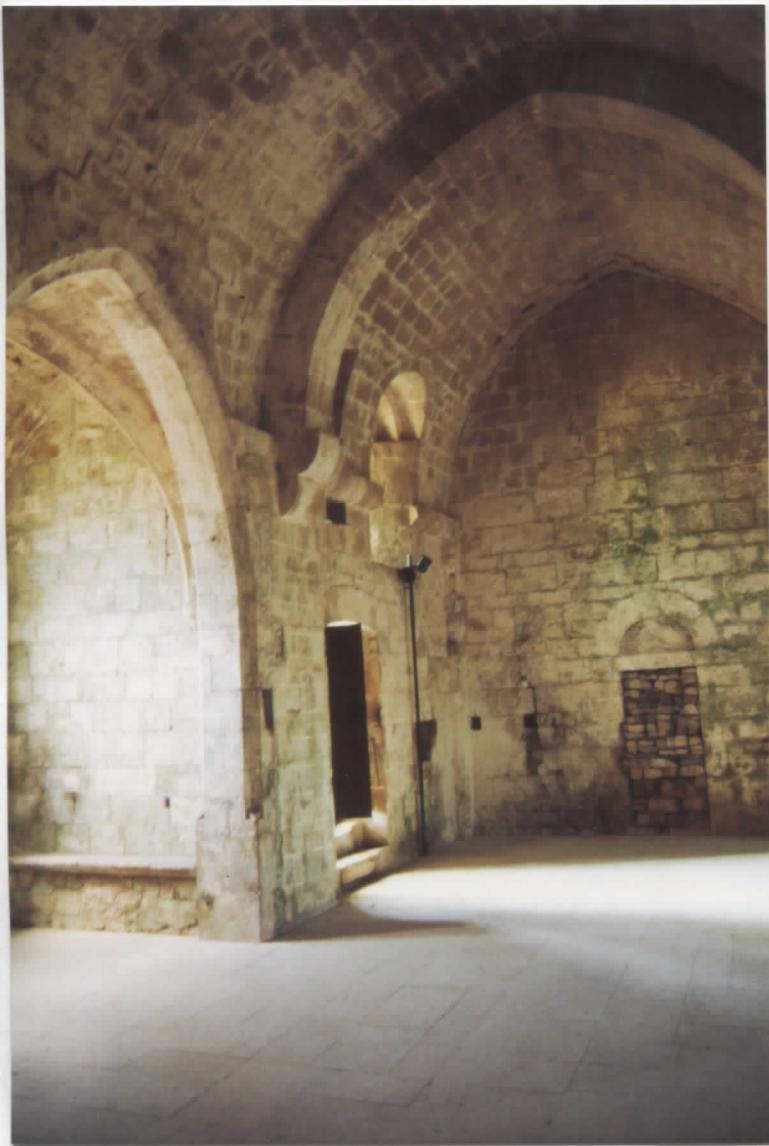


Entrée Sud

Clichés : CRMH
MONTPELLIER 1992



Nef : côté Sud avec l'entrée actuelle et l'ancienne porte Ouest (murée)



Clichés : Y. COMTE
CRMH
MONTPELLIER
1992

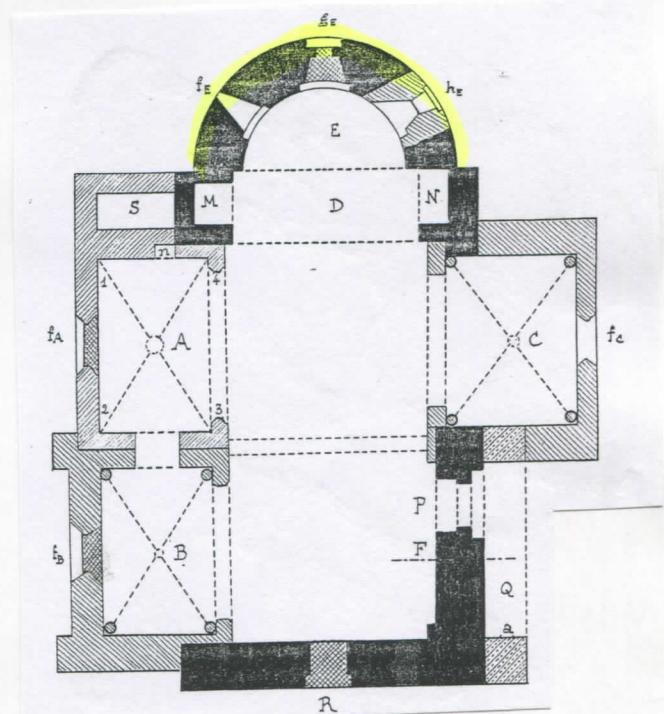
LOZERE

LE POMPIDOU

ANCIENNE EGLISE SAINT-FLOUR



Abside et baie axiale



Clichés :
Y. COMTE
CRMH
MONTPELLIER
1992

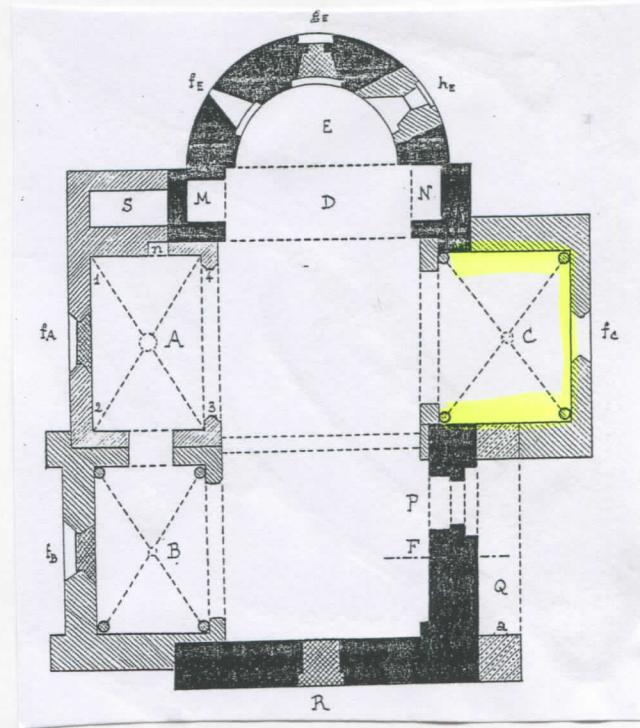
LOZERE

LE POMPIDOU

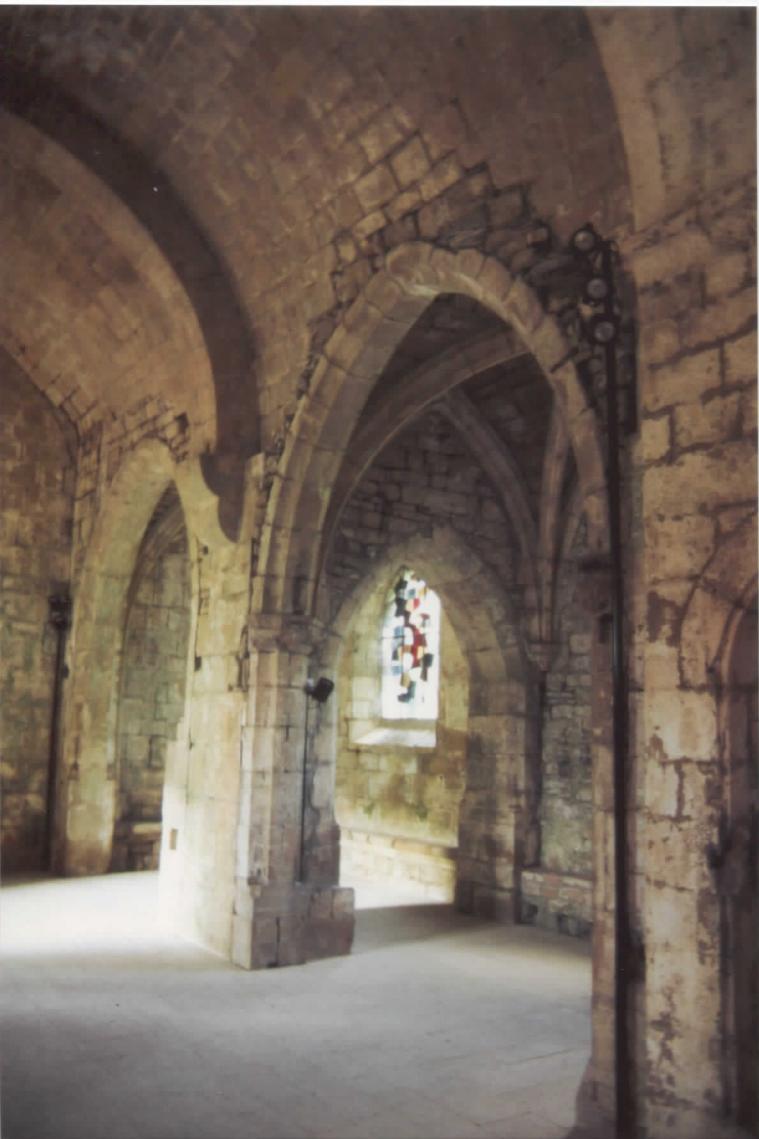
ANCIENNE EGLISE SAINT-FLOUR



Chapelle Sud



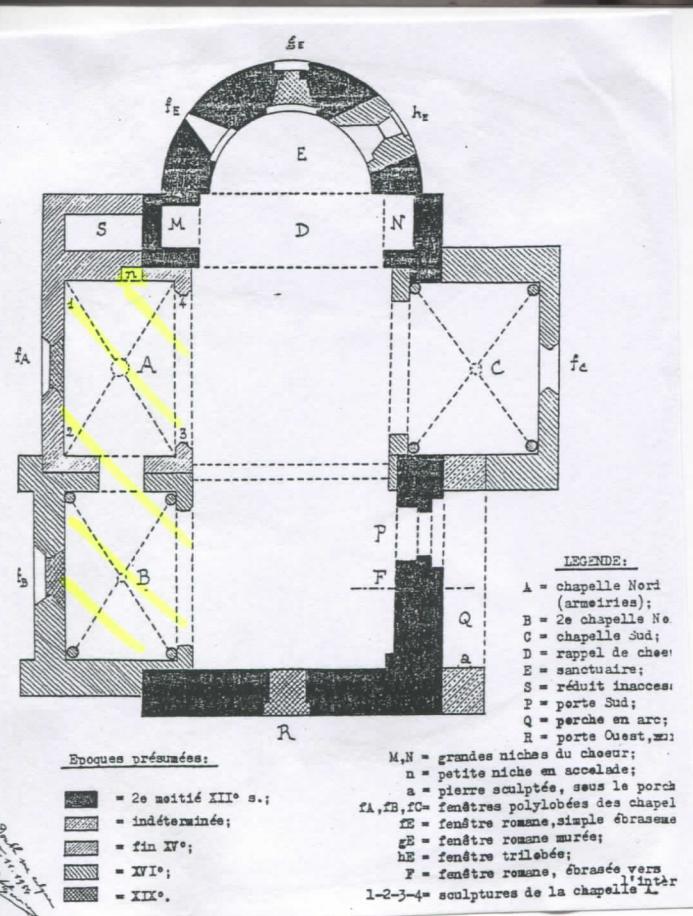
Clichés :
J. CLIER
CRMH
MONTPELLIER
2000



Vue des chapelles Nord

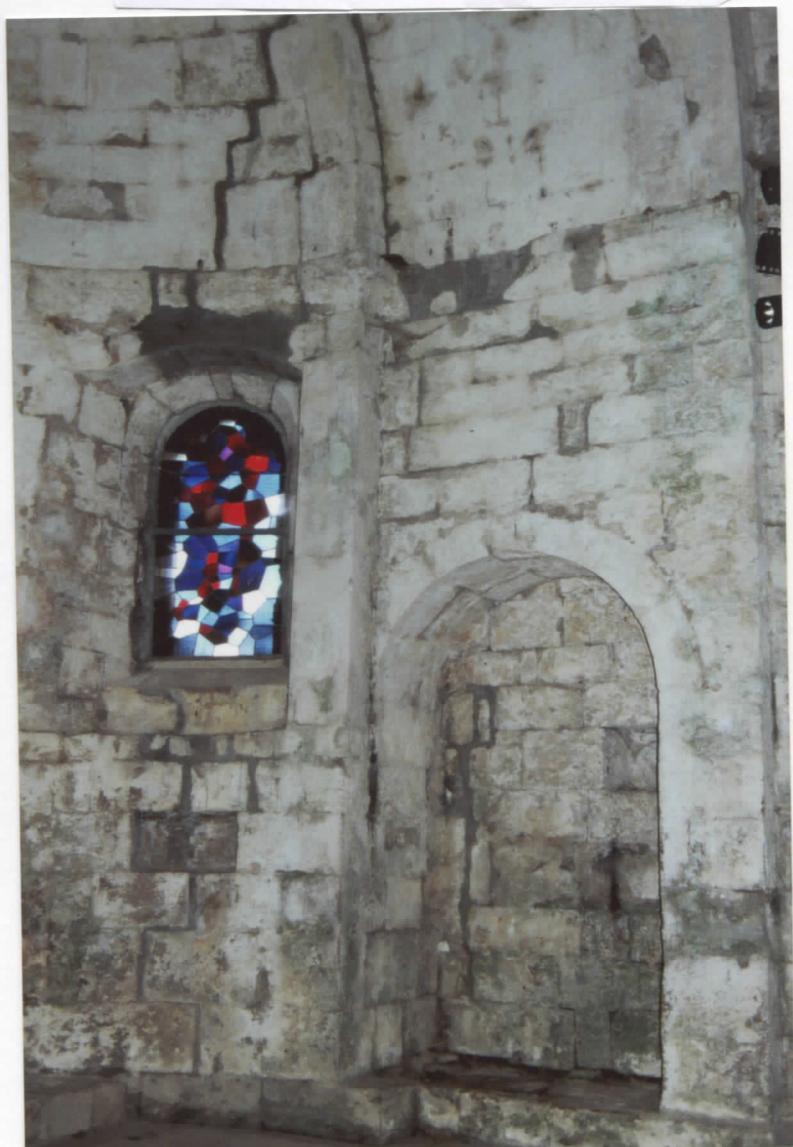
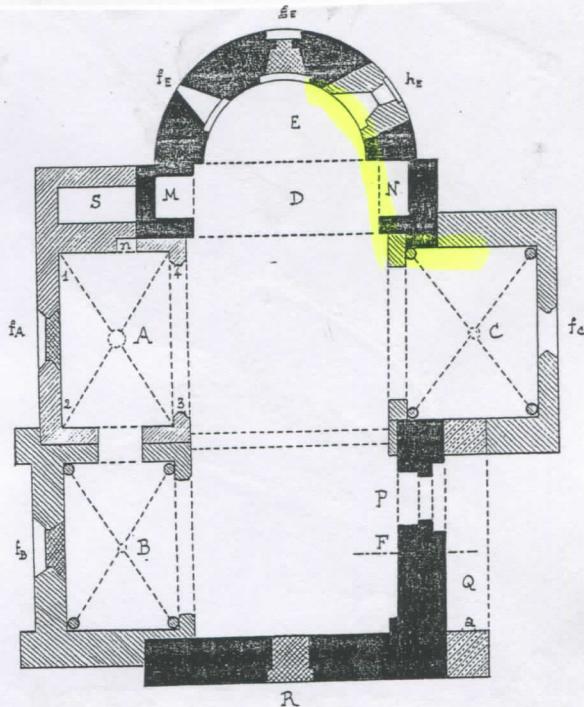
Niche du mur Est

Clichés : J. CLIER
CRMH
MONTPELLIER
2000





Travée de chœur, côté sud

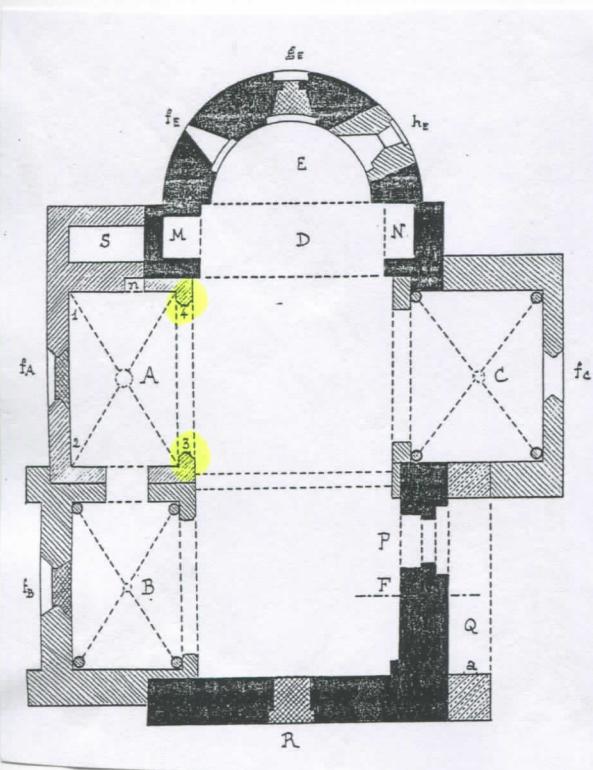


Clichés :
J. CLIER
CRMH
MONTPELLIER
2000



Chapelle Nord-Est : chapiteaux

Clichés : J. CLIER
CRMH
MONTPELLIER
2000

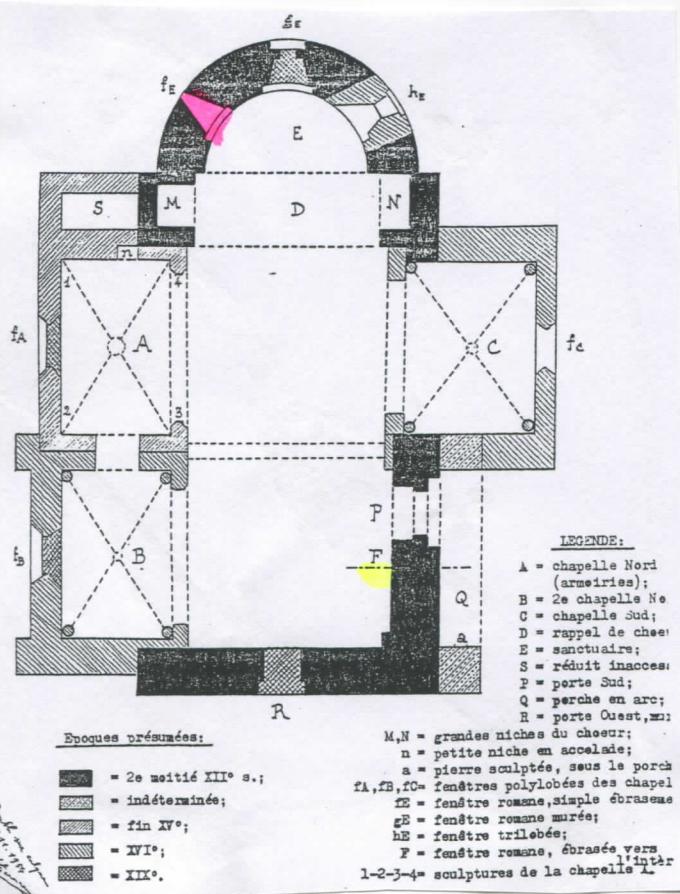




Baie Sud

et baie du chœur côté Nord

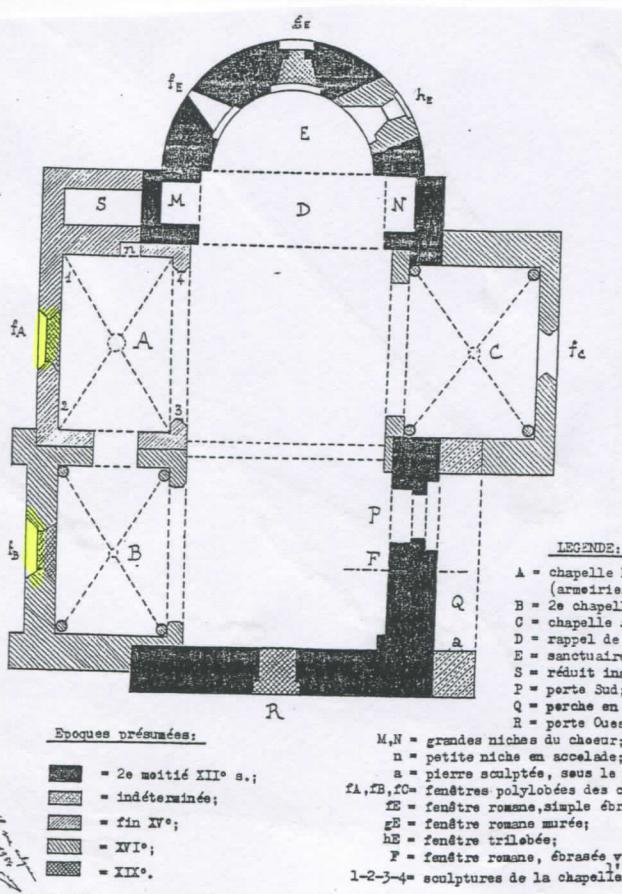
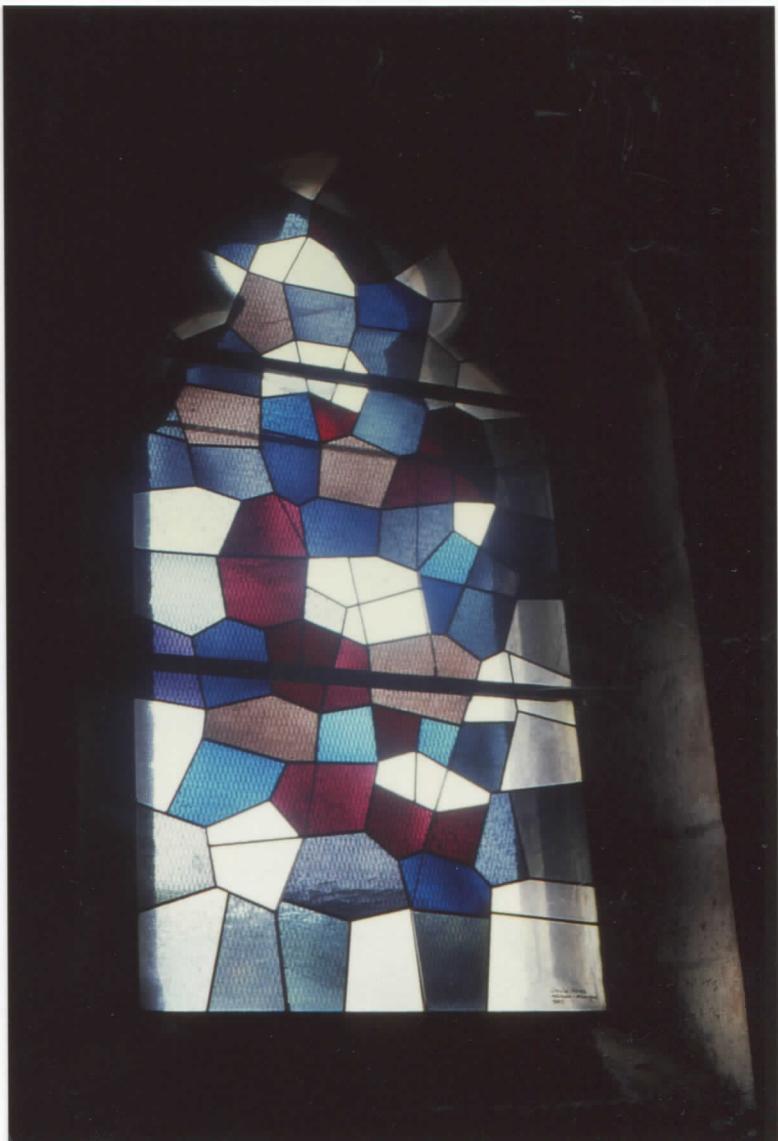
Clichés : Y. COMTE
1992
J. CLIER
2000
CRMH
MONTPELLIER



Chapelles Nord : vitraux réalisés

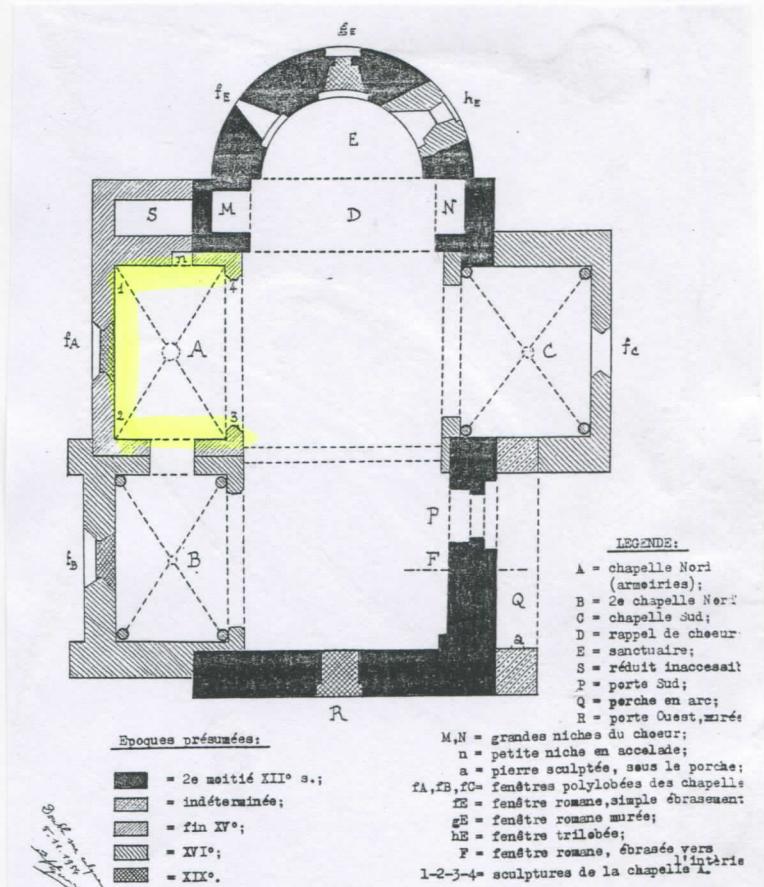
par Ursula GRAEFF-HIRSCH

Clichés : J. CLIER
CRMH
MONTPELLIER
1989





Chapelle Nord-Est



Clichés :
 J. CLIER
 CRMH
 MONTPELLIER
 2000